



ANIM'0

jeunes

Recy
Saint-Martin-sur-le-Pré

Accueil de loisirs de Recy enfants de 3 à 5 ans

du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023

Places limitées : 24 enfants par semaine

Priorité aux Recyots et Saint-Martinais

 **CENTRE AÉRÉ** 
Sur un air de printemps 



Association Anim' Jeunes

Espace Roger Bertrand (parking salle des fêtes) Chemin des Sports 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ


Contact : Mélanie LALLEMENT, directrice du centre de Recy

 animjeunes51@gmail.com  [animjeunes51520](https://www.facebook.com/animjeunes51520)

www.mairie-saintmartinsurlepre.fr/vivre-a-saint-martin-sur-le-pre/associations/anim-jeunes/

SEMAINE 1

du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h à l'école Fernand Vitry de Recy
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

APRÈS-MIDI

LUNDI

- Cuisine 
- Activités manuelles
- Jeux sportifs



Sieste pour les plus petits*

"Y'a le printemps qui chante !"



MARDI

- Baby gym 
- Activités manuelles

Temps calme pour les autres

Land Art et balade recyote

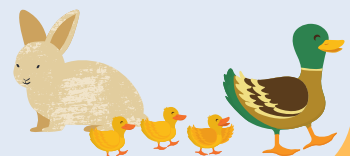


MERCREDI

- Cuisine 
- Activités manuelles
- Jeux sportifs



Film ou sortie
"Allons voir nos amis les bêtes"



JEUDI

- 
- Crée ton galet
- Jeux sportifs

*à préciser lors de l'inscription--

Fournir :

petit oreiller,
petite couverture,
doudou,
tétine

"1, 2, 3 partez !"

Course de draisennes et trotinettes



VENDREDI

- Cuisine 
- Activités manuelles
- Jeux sportifs

"Cache ton galet"



Balade fleurie


Des modifications peuvent apparaître au programme.

Merci de votre compréhension.



SEMAINE 2

du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h à l'école Fernand Vitry de Recy
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

APRÈS-MIDI

LUNDI

- Cuisine
- Activités manuelles
- Jeux sportifs



Sieste pour les plus petits*

"Y'a le printemps qui chante !"



MARDI

"Laissez nous danser"



Temps calme pour les autres

Création d'un jeu



MERCREDI

- Cuisine
- Activités manuelles
- Jeux sportifs



Film ou sortie "Allons voir nos amis les bêtes"



JEUDI

Initiation basket



*à préciser lors de l'inscription--

Chasse aux trésors



VENDREDI

- Cuisine
- Activités manuelles
- Jeux sportifs



Fournir :
petit oreiller,
petite couverture,
doudou,
tétine

Bal de printemps



Des modifications peuvent apparaître au programme.

Merci de votre compréhension.





Permanence d'inscription

le jeudi 16 mars 2023 de 18h30 à 20h

à la grande salle des fêtes de St Martin suivie de l'Assemblée Générale

**Dossier d'inscription à télécharger sur le site de la mairie
de Saint Martin et à remplir en amont**

***Merci de vous munir de votre dernier avis d'imposition OU
d'une attestation de la CAF, le jour de l'inscription.***

Sur tarifs CAF : **Quotient Familial*** = revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales (éléments apparaissant dans l'avis d'imposition)

Pour profiter des activités proposées par Anim' Jeunes vous devez être adhérent :

- Cotisation annuelle : 25€
- Tarif de la cotisation dégressif dès le 2ème enfant de la famille : 20 € puis 15 €

Mode de règlement :

- Espèces
- Chèque à l'ordre d'Anim' Jeunes
- Chèques vacances dûment remplis - **ajouter +2.5% du montant total de la somme payé en chèques ANCV**

	Saint Martinais et Recyots		Extérieurs (dont scolarisés et travaillant à St Martin et Recy)	
PLEIN TARIF				
semaine 1	50 €		55 €	
semaine 2	55 €		60 €	
TARIF CAF	Si QF* > 15 000€	Si QF* < 15 000€	Si QF* > 15 000€	SI QF* < 15 000€
semaine 1	32 €	30 €	37 €	35 €
semaine 2	37 €	35 €	42 €	40 €
TARIF MSA	Prévoir copie de votre bon MSA			

L'inscription est validée à réception de votre dossier complet et du règlement effectué, le jour de l'inscription uniquement.